RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

********** **********

Société Gestion des Déchets et de la Salubrité S.A

********** **********

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Passation des marchés de fournitures

Acquisition de caisson de 15 et 30 m³ pour la SGDS SA

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert National

Référence SIGMAP : F_DO_100663 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 4 du 18 juin 2025)

Référence de l'avis : AAOON n°024/SGDS SA/DG/DAF/DO/CSML/PRMP/SP-PRMP du 30 mai 2025

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA (Gestion : 2025)

Imputation budgétaire : 232 302

Commencé le : 14 août à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Achevé le : 14 août 2025 à 11 heures 05 minutes (GMT+1)

Août 2025

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert National

Objet de l'appel d'offres : Acquisition de caisson de 15 et 30 m3 pour la SGDS SA

Référence SIGMAP : F_DO_100663 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 4 du 18 juin 2025)

Référence de l'avis : AAOON n°024/SGDS SA/DG/DAF/DO/CSML/PRMP/SP-PRMP du 30 mai 2025

Date et heure de dépôt des offres : 30 juin 2025 à 10 heures (GMT+1)

Date et heure d'ouverture des plis : 30 juin 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Lieu d'ouverture des plis : salle de réunion de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA.

Lieu d'évaluation des offres : Secrétariat Permanent des Marchés des Publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité

Nombre d'offres reçues : sept (07)

Commencé le : 14 août 2025

Achevé le : 14 août 2025

Recommandation d'attribution provisoire du marché :

Marché	Soumissionnaire	Montant du marché F.CFA
Acquisition de caissons de 15 et 30 m³	**MAHOUYETCHIN CONSTRUCTION**	**326 455 850 TTC**
Total		**326 455 850 TTC**

Procès-verbal d'attribution provisoire

L'an deux mil vingt-cinq, et le Mercredi 14 août à 10 heures 30 minutes, au Secrétariat Permanent des Marchés des Publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à l'évaluation des offres, conformément à la note de service n°566 /SGDS SA/DG/DAF/DO/CSML/PRMP/SP-PRMP du 16 juin 2025 portant création de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les membres dont les noms suivent :

Président : Monsieur Hervé Tino HOUNKPATIN, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ;

Rapporteur : Madame Astride HOUNWEDO, Spécialiste en Passation des Marchés Publics;

Membres :

- Monsieur Brice AGUIDA, représentant le Directeur de l'Administration et des Finances (*Avec voix délibérative*) (absent) ;
- M. Arcadius ANIAMBOSSOU, représentant du Directeur des Opérations (Avec voix délibérative) ;
- Monsieur Abdoul Quoudous OGOUBIYI, Assistant Spécialiste en Passation des Marchés Publics (*Avec voix délibérative*).

Les fournitures à livrer dans le cadre de cet appel d'offres sont répartis en lot unique.

Au début de la séance, le Président de la Commission a rappelé aux membres, la tâche qui leur est assignée à savoir, procéder à l'adoption de la recommandation d'attribution provisoire du marché conformément aux résultats des travaux d'évaluation des offres.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	**Intitulé** : Acquisition de caisson de 15 et 30 m³ pour la SGDS SA
Procédures	
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n° 063/SGDS SA/DC/ 2025 du 23 mai 2025
Soumissionnaires	
MAHOUYETCHIN CONSTRUCTION (01) TAKA CORPORATION (02) TRAVAUX TRANSPORT COMMERCE (03) MAGNIFICATE CONCEPT (04) CENTRALE INTER ACHAT (05) CONSTRUCTION METALLIQUE DU BENIN (06) LUXEDEVALL (07)	
Soumissionnaires écartés	
CONSTRUCTION METALIQUE DU BENIN (06)	**Examen de la qualification** : Le soumissionnaire n'a pas fourni les attestations de disponibilité de son personnel conformément aux dispositions du DAO à la page 69 et au point 3 de l'annexe A-3-1 pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience. L'offre est rejetée.
TAKA CORPORATION (02)	**Examen de la qualification** : Offre évaluée non économiquement la plus avantageuse.
TRAVAUX TRANSPORT COMMERCE (03)	**Examen de la recevabilité** : le soumissionnaire n'a pas présenté séparément sur la clé USB, l'offre ; la déclaration de garantie de l'offre et le formulaire de renseignements sur le Candidat et ses annexes conformément à l'IC 21.1 des DPAO (Page 59 du DAO). En conséquence, l'offre est rejetée par la commission pour non-respect des exigences réglementaires

MAGNIFICATE CONCEPT (04)	**Examen de la recevabilité** : le soumissionnaire a fourni un formulaire de renseignements sur le candidat, qui n'est pas accompagné de ses annexes. Son offre est rejetée conformément à l'IC 21.1 des DPAO (Page 59 du DAO).
CENTRALE INTER ACHAT (05)	Le soumissionnaire a fourni une enveloppe intérieure unique. L'offre est rejetée conformément à l'IC 21.1 des DPAO. (Page 59 du DAO).
LUXEDEVALL (07)	Le soumissionnaire n'a pas respecté l'heure limite prévue pour le dépôt des offres. Son offre à été rejeté à l'ouverture
Attributaire provisoire	
Nom du soumissionnaire	**MAHOUYETCHIN CONSTRUCTION (01)**
Montant lu publiquement	326 455 850 TTC
Montant évalué (corrigé)	**326 455 850 TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de caissons de 15 et 30 m3
Prix	**326 455 850 TTC** soit **276 657 500 HT**
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Marché	Soumissionnaire	Montant du marché F.CFA
Acquisition de caissons de 15 et 30 m3	**MAHOUYETCHIN CONSTRUCTION**	**326 455 850 TTC** soit **276 657 500 HT**

Les membres de la commission ont ensuite signé le présent procès-verbal.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 14 août 2025.

Ont signé,

Président

Hervé Tino HOUNKPATIN
(PRMP/SGDS SA)

Rapporteur

Astride HOUNWEDO
(SPM/SGDS SA)

Membres

ANIAMBOSSOU J. Aréadine
CSML SGDS SA

Abdoul Quoudous OGOUBIYI